

“VIENS JE T’EMMÈNE... DANSER” : UN THÉ DANSANT ORGANISÉ POUR LES AÎNÉS DE LA COMMUNE

UN ÉVÉNEMENT CONVIVIAL

Organisé depuis septembre 2014 par le CCAS de la commune de Chamalières, le thé dansant entend réunir les aînés qui le souhaitent lors d'un moment festif et de partage. **Il permet aux personnes âgées de se retrouver un dimanche après-midi à l'occasion d'un moment convivial et favorise la constitution d'un réseau de solidarité.**

Afin de mettre en place le projet, une étude logistique a été nécessaire afin de trouver l'artiste qui animait l'après-midi. La vaisselle, la collation, et les autres aspects matériels ont également fait l'objet d'une recherche appliquée de la part de l'équipe qui allait gérer l'événement, dans le but d'offrir un service et des mets de qualité aux bénéficiaires de l'action. Il a été décidé que la salle accueillant l'événement allait être réservée en avance sur l'année.

SUIVI ET COMMUNICATION

Afin de communiquer cette action, il a été décidé qu'un courrier d'invitation allait être envoyé aux détenteurs de la carte de l'Âge d'Or. Cette carte est destinée aux personnes retraitées et domiciliées à Chamalières. Elles peuvent l'obtenir gratuitement et les fait bénéficier de prix préférentiels sur les activités organisées pour les seniors dans la commune. Des flyers et affiches ont également été disposées dans les endroits fréquentés de la ville pour une meilleure visibilité. Enfin, des parutions presse ont pu aider à assurer la couverture médiatique de l'événement. Les renseignements sont à prendre auprès de CCAS de la commune. Les commentaires des participants à l'événement ont permis aux organisateurs d'apprécier leurs ressentis et de dresser le bilan du projet. Si les participants ont apprécié la convivialité du moment, les organisateurs ont toutefois soulevé la difficulté de mobiliser autant d'hommes que de femmes.

La fréquence des thés dansants est en moyenne de 6 ou 7 fois par an. La participation moyenne est de 85 personnes. Après une pause suite à la pandémie, la reprise a permis de recréer une dynamique autour de ces dimanches après-midi.



CHAMALIÈRES



Chamalière

Ville Amie des Aînés depuis 2015

Chamalière (63)

OBJECTIFS :

- Rompre l'isolement des aînés n'ayant pas d'activité le dimanche.

PRATIQUE :

- Réserver les lieux qui accueillent l'événement.
- Penser la logistique autour de l'animation, la collation, le service.
- Organiser la communication autour du projet.
- Tarif pour les détenteurs de la carte Âge d'Or CCAS : gratuit.
- Tarif pour les détenteurs de la carte Âge d'Or : 5€.
- Tarif plein : 10€.
- Coût : entre 650€ et 900€.